

reposeront sur des bases solides et pourront continuer à prospérer. Mais en abolissant les programmes, d'abord trop vite et surtout trop tôt, le gouvernement a ébranlé l'infrastructure des entreprises qui n'étaient pas définitivement en place. Une telle infrastructure est trop longue à bâtir pour qu'on accepte qu'un gouvernement sans expérience décide de s'en départir.

Monsieur le Président, comme je le disais antérieurement, les entreprises et ces emplois sont trop importants à l'économie canadienne. Ces emplois sont d'autant plus importants pour notre économie qu'ils sont vitaux dans les provinces de l'Atlantique et particulièrement au Nouveau-Brunswick. Chez nous, le taux de chômage a atteint un niveau «effrayant»; on ne peut tout simplement pas accepter qu'il y ait plus de gens en chômage, parce qu'il y en a déjà beaucoup trop. Or, les programmes dont on parle aujourd'hui procurent des emplois dont on a tant besoin. A mon avis, avoir un emploi, même s'il est à caractère temporaire, vaut bien mieux que de ne pas en avoir du tout. Mais encore là, en laissant le temps aux petites entreprises de s'organiser, on réalise que, en plus de créer des emplois, l'existence même de ces programmes a favorisé une demande qui sans cela aurait été inexistante.

En terminant mes remarques, monsieur le Président, j'aimerais ajouter que, au Nouveau-Brunswick, on aurait encore eu besoin de ces programmes. Beaucoup de résidences de la province ne répondent pas aux normes minimales d'isolation et plusieurs d'entre elles n'ont pas de système de chauffage efficace et rentable. Ainsi donc, d'une part, l'abolition de ces programmes est trop tôt et, d'autre part, il faudrait absolument que le gouvernement prolonge la date limite d'au moins six mois afin de donner le temps nécessaire à l'entreprise privée de s'organiser en conséquence. A mon avis, monsieur le Président, c'est une possibilité et un compromis que le gouvernement ne peut pas refuser.

• (1220)

[Traduction]

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole dans ce débat très important sur le projet de loi C-24. Je pense qu'il est particulièrement à propos que ce débat se déroule le lendemain du jour où le gouvernement a annoncé le coûteux renflouage d'une de nos grandes banques. Quelle contradiction pourrait être plus flagrante dans la politique de ce gouvernement? D'une part, il renfloue une grande banque avec l'argent du contribuable et, d'autre part, il supprime un programme qui profite au Canadien moyen. Je voudrais m'attarder quelques minutes à cette contradiction.

Je pourrais également faire remarquer qu'hier la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M^{lle} Carney) était en conférence avec ses collègues provinciaux pour essayer de trouver des moyens de rendre l'industrie pétrolière plus riche, plus prospère et plus grasse qu'elle ne l'est actuellement. Il y a un groupe au Canada qui pâtira de l'accord qui sortira de ces entretiens entre le ministre fédéral et ses collègues provinciaux; ce sont les consommateurs. Ce sont eux qui y perdront, tout comme ils sont en train de perdre à propos du projet de loi C-24.

Le gouvernement est prêt à accorder des encouragements massifs et de fortes sommes au secteur pétrolier, tout comme il est prêt à renflouer les banques du Canada, mais, en même

temps, il supprime un programme qui permettrait d'économiser de l'énergie et de créer des emplois. C'est certainement le dernier programme que le gouvernement aurait dû supprimer dans le cadre de ses compressions budgétaires.

Le PITRC a créé plus d'emplois que le PCRP, mais les deux programmes ont été très efficaces, notamment parce qu'ils ont aidé les petits entrepreneurs. Non seulement le gouvernement supprime les subventions à ceux qui auraient profité de ces importants programmes et les emplois des entrepreneurs qui travaillent dans ces domaines, mais en plus il a maintenant l'audace de vouloir clôturer le débat. Je voudrais féliciter le critique néo-démocrate de l'énergie et de la détermination qu'il a déployées pour que le gouvernement ne s'en tire pas si facilement avec cette attaque en règle contre les consommateurs.

Ces deux programmes sont éliminés brutalement. Le coupe-ret tombera le 31 mars et il n'y aura plus aucun recours pour ceux qui avaient espéré et prévu se convertir à un autre mode de chauffage. Notre parti avait présenté une motion demandant le report à six mois. Cela aurait donné au gouvernement le temps pour reprendre ses esprits. Par ailleurs, les entrepreneurs auraient été en mesure, pendant ces six mois, de modifier un bon nombre de systèmes de chauffage.

On a supprimé toute une série d'options. La mesure législative en vigueur permettait au propriétaire de se convertir au gaz naturel, à l'électricité, au propane, au bois, ou encore à l'énergie solaire ou éolienne. Les bâtiments admissibles étaient ceux construits avant octobre 1980. Dans ma circonscription, il y a de nombreuses maisons anciennes et ce programme a été particulièrement bénéfique.

Lorsque j'étais dans ma circonscription, il y a quelques semaines, de nombreux habitants de Burnaby m'ont demandé pourquoi le gouvernement—qui tient à réduire le déficit à tout prix—était prêt à s'en prendre aux consommateurs alors qu'il donnait des subventions d'encouragement au secteur pétrolier—qui comptent parmi les cadeaux les plus généreux que le pays ait jamais connus. Le gouvernement s'attaque-t-il au secteur pétrolier? Le gouvernement demande-t-il à l'industrie les mêmes sacrifices? Non, le gouvernement s'en prend aux faibles. Ce n'est pas juste.

Le premier ministre (M. Mulroney) disait la fin de semaine dernière que, bon gré mal gré, il fallait faire des sacrifices et que les Canadiens reconnaissent que tous doivent être frappés également. Où est l'égalité lorsque l'on s'attaque au consommateur et que l'on élimine d'importants programmes d'économie d'énergie alors que, parallèlement, le secteur pétrolier ne cesse de s'enrichir avec l'aide et la connivence de la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Elle et ses collègues provinciaux—sauf pour ce bastion éclairé de raison, de vérité, de lumière, de beauté et de justice que constitue le Manitoba, dont le gouvernement se bat pour le consommateur—sont prêts à faire payer le consommateur, tout comme le gouvernement, avec ce projet de loi à propos duquel il impose la guillotine. De toute évidence, les conservateurs de l'Ontario mènent la charge contre les consommateurs. Ce genre de politique régressive se traduira par une désaffection marquée lors des prochaines élections provinciales.

Une voix: Et les libéraux?

M. Robinson: Les libéraux en Ontario, comme ailleurs, deviendront très prochainement une espèce menacée de disparition.